

CONTRAT

Le plan de marketing international (PMI) vise à faire connaître l'ensemble de l'offre touristique à caractère international aux clientèles cibles (tours opérateurs, agents de voyages, individuels hors-Québec et médias) et positionner *Lanaudière-Mauricie, Le Québec Authentique* comme une région de destination.

La prestation débute à la signature du contrat et se termine au 31 mars 2022; les actions et visibilités seront livrées selon le calendrier d'actions annuel de Lanaudière-Mauricie.

**Visibilités minimales incluses, pour votre entreprise
(hors partenaire hôtelier urbain), dans le plan de base :**

	Plan bronze	Plan argent	Plan or
Magazine Lanaudière-Mauricie 40 pages, 5 000 copies (médias et réseau de distribution)	1 carnet de route + mention carnet d'adresses	2 carnets de route + mention carnet d'adresses	2 carnets de route + mention carnet d'adresses + mention de l'entreprise dans le portrait de la destination + photo
Magazine Québec <i>Le Mag</i> Éditions salons 2020-2021-2022 (30 000 copies par année, consommateurs)	1 carnet de route 2020 1 carnet de route 2021 OU 2022	2 carnets de route 2020 2 carnets de route 2021 OU 2022	2 carnets de route 2020 2 carnets de route 2021 OU 2022
Site Web quebecauthentique.com	Fiche de l'entreprise + 1 carnet de route \$	Fiche de l'entreprise + 2 carnets de route \$	Fiche de l'entreprise + 2 carnets de route \$ + présence en page d'accueil (aléatoire)
Page Facebook Québec Authentique	N/A	1 publicité par année \$	2 publicités par année \$\$
Site Web quebeclemag.com	Dans 1 article de style « top 15 » par année \$ + 1 carnet de route \$	Dans 1 article de style « top 15 » par année \$ + 2 carnets de route \$	Dans 1 article de style « top 15 » par année \$ + 2 carnets de route \$
Photos / capsule vidéo	N/A	3 heures de shooting 5 photos livrées	6 heures de shooting 7 photos + 1 vidéo de 30 secondes livrées
Diverses représentations	Salons professionnels et bourses médias	Salons professionnels et bourses médias	Salons professionnels et bourses médias

+ Accès à l'option publicitaire et autres options de visibilité (page 3) et aux options décrites en annexe 1, à tarif préférentiel.



Tarification PLAN DE BASE 2019-2022

Attrait, activité, événement, hôtel de villégiature seul :

	Bronze	Argent	Or
Net à payer (3 ans)	1 428 \$	3 582 \$	6 495 \$
À payer par année	476 \$	1 194\$	2 165 \$
Tarif annuel 2015-2018	813 \$	1 337 \$	2 561 \$

Attrait, activité, événement AVEC partenaire hôtelier urbain* :

	Bronze	Argent	Or
Net à payer (3 ans)	1 769 \$	4 275 \$	7 728 \$
À payer par année	590 \$	1 425 \$	2 576 \$
Tarif annuel 2015-2018	1 085 \$	1 779 \$	2 947 \$

*** Visibilité et avantages du partenaire hôtelier urbain :**

- 1 ou 2 carnet(s) de route et carnet d'adresses dans le magazine Lanaudière;
- 1 ou 2 carnet(s) de route dans le magazine Québec le Mag, éditions salon 2020-2021-2022;
- fiche technique complète sur le site Web quebecauthentique.com et carnet(s) de route (\$);
- 1 ou 2 carnet(s) de route (\$) sur le site Web quebeclemag.com ;
- fiche entreprise dans l'outil de vente Québec Original, représentation dans les bourses médias et réseau de distribution.



OPTIONS À LA CARTE

PUBLICITÉ dans le magazine

(Hors graphisme, 5 000 copies)

Format	Tarif membres PMI
¼ de page	320 \$
½ page	641 \$
1 page	1 282 \$
Page 1	1 474 \$
1 page (C2 tiré à part)*	1 538 \$
1 page (C3 tiré à part)*	1 346 \$
1 page (C4 tiré à part)*	1 858 \$

* Les positionnements prestiges (C2, C3 et C4) sont valides seulement dans le magazine 5 000 copies).

NOTE : la totalité du tarif de la publicité sera facturée à la première facturation, c'est-à-dire en juin 2019.

FICHE sur le site Web www.quebeclemag.com

Fiche	Tarif membres PMI	Description
Fiche seule pour 1 an	390 \$	Fiche liée aux articles de blogues dans lesquels votre entreprise apparaît.
Package fiche pour 1 an avec push digital	990 \$	Inclus un « boost » sur les médias sociaux. La cible est définie avec vous selon votre clientèle souhaitée.



RÉSERVATION*
(par l'entreprise à facturer)

Date maximale d'adhésion et réservation d'espace publicitaire : 5 juin 2019

Modalité de paiement*

50 % du montant de la première année à la signature du contrat (**juin 2019**)

50 % du montant de la première année à la livraison de l'outil (**novembre 2019**)

100 % du montant de la deuxième année et la troisième année en **juin 2020 et juin 2021**

***Sauf publicité, payable à la première facturation.**

Nom de l'entreprise (l'ADHÉRENT)**	
Nom du signataire	
Adresse complète	
Téléphone	
Adresse courriel du signataire	
Site Web	

** Pour toute adhésion concernant un **établissement d'hébergement**, que ce soit à titre d'adhérent principal ou de « partenaire hôtelier urbain », c'est ce dernier qui devra être « l'entreprise à facturer, soit le signataire du contrat, et ce, aux fins d'application du taux crédit marketing autorisé par celui-ci.

PLAN DE BASE

Je participe au plan marketing international (PMI) 2019-2022 avec un plan :

- BRONZE (1 carnet de route)
- ARGENT (2 carnets de route)
- OR (2 carnets de route +)

Pour un montant de : _____ \$ + taxes (_____ \$ + taxes par année)





Priorisez le(s) carnet(s) souhaité(s) de 1 à 3 par ordre de préférence et encercler l'expérience choisie par carnet

Expériences	Préférence(s) (1 à 3)	Plein air	Escapade nature	Faune	Motoneige	Culture	Festivités	Villes vibrantes	Plaisirs gourmands	Traditions autochtones	Routes découvertes
Circuit « Nature été » (Europe franco, Allemagne, Mexique)		X	X	X					X		
Circuit « Nature hiver » (Europe franco, Allemagne, Mexique, USA, Canada)		X	X		X				X		
Circuit « Mixte été » (Europe franco, USA, Royaume-Uni)		X	X	X		X	X	X	X	X	X
Circuit « Culture été » (Europe franco, USA)						X	X	X	X	X	X
Circuit « Mixte automne » (Chine, Japon)			X	X		X			X	X	

OPTIONS :

Je réserve un espace publicitaire au format de :

¼ page
 1 page

½ page
 1 page (Page1, C2 ou C3 ou C4)* Choix : _____

Pour un montant de : _____ \$ + taxes

* Les positionnements prestiges seront octroyés par tirage au sort.

J'achète une fiche sur www.quebeclemag.com

fiche seule fiche et push digital **Pour un montant de : _____ \$ + taxes**

J'achète des photos additionnelles prises lors de ma session de 3 h* :

J'achète _____ photos à 25 \$ l'unité **Pour un montant de : _____ \$ + taxes**

* Membres or et argent seulement, hors partenaires hôteliers urbains. Ces photos ne sont pas des prises de vue additionnelles mais des variantes des prises de vue incluses dans le 3 h de shooting.



HÔTELIERS URBAINS – CRÉDIT MARKETING

Si vous désirez appliquer votre crédit marketing (si disponible), cochez et veuillez communiquer avec le responsable de votre ATR.

N.B. : Les crédits accordés ne pourront être supérieurs à ceux restants ou accumulés par l'entreprise à la signature du contrat.

HÔTELIERS URBAINS AVEC PARTENAIRE (attrait, activité, événement):

Nom de l'attrait, activité ou événement : _____

Personne-ressource : _____

Téléphone : _____

Matériel à fournir pour le magazine Lanaudière-Mauricie et Québec le Mag

NOUVEAU ! Mise en valeur des entreprises par expérience dans des carnets de route.

Photos et angles de rédaction en fonction du plan, du type de carnet et des expériences choisis.

Les circuits seront rédigés par des rédacteurs professionnels des éditions Néopol France.

Date limite pour la remise du matériel éditorial : 25 juin 2019

Date limite pour la remise de la publicité (version française et anglaise) : 5 juillet

NOTE : Tous les détails pour la remise du matériel vous seront envoyés par courriel après la signature du contrat.

ENGAGEMENTS :

TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE s'engage à :

- s'assurer de la conception, du montage, de la traduction client via les prestataires choisis par **TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE**;
- faire paraître les outils et mettre en œuvre les actions mentionnées au présent contrat.
- Toute action mentionnée au présent contrat non réalisée serait remplacée par une action de valeur équivalente pour l'ADHÉRENT par TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE. En cas d'impossibilité, le montant d'adhésion annuel serait ajusté.



L'ADHÉRENT s'engage à :

- fournir toutes les informations et matériel requis, dans les délais entendus, pour la conception/production promotionnelle pour laquelle TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE s'est engagée à son égard, et ce à la ressource désignée TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE dont les coordonnées figurent À LA PAGE 9 DU PRÉSENT CONTRAT;
 - fournir toutes les approbations dans les délais communiqués par TOURISME MAURICIE / TOURISME LANAUDIÈRE, faute de quoi tout matériel soumis sera considéré comme approuvé à l'expiration du délai;
 - collaborer activement avec le photographe-vidéaste, durant la préparation du shooting photo/vidéo et lui rendre disponible toute ressource (humaine et matérielle) nécessaire à la prise d'images sur place, incluant les figurants éventuels;
 - faire signer les formulaires de consentement et dégagement de responsabilité à ses figurants;
 - respecter les modalités de paiement, soit au maximum 30 jours après réception de facture.
- Pour tous les adhérents et afin de remplir les conditions exigées de DEC, l'ADHÉRENT devra fournir à TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE, une fois par année, la provenance de sa clientèle selon les catégories ci-après :

Canada

Allemagne

France

États-Unis

Royaume-Uni

Autre Europe francophone

Mexique

Chine

Japon

Europe autre (précisez : _____)

Autres (précisez : _____)



CONDITIONS GÉNÉRALES :

- TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE se réserve le droit, à sa seule discrétion, sans indemnité payable au client ou responsabilité à encourir envers l'ADHÉRENT, de changer ou de modifier les plans et la disposition des espaces visibilités à l'intérieur des actions du plan présenté.
- TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE se réserve le droit absolu de refuser à l'ADHÉRENT la participation au plan de promotion international si ledit ADHÉRENT n'est pas en règle. (I) membership impayé; (II) autres publicités ou actions de promotion de l'année précédente impayées.
- Les espaces seront réservés à la réception du contrat. Si la totalité des sommes dues n'est pas payée par l'ADHÉRENT selon les modalités de paiement inscrites dans ledit contrat, TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE se réserve le droit de ne pas insérer l'espace de visibilité de l'ADHÉRENT à l'intérieur de l'outil.
- Aucune somme payée ou payable par l'ADHÉRENT en vertu du présent contrat ne lui sera remboursée.
- TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE se dégage de toute responsabilité quant à la réalisation des actions présentées dans le présent plan en cas de désengagement ou refus de rembourser par Développement économique Canada si une dépense était jugée non admissible par ce partenaire.
- Les photos et vidéos sont libres de droit à vie et le droit d'usage est réservé à l'ADHÉRENT, TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE et les Éditions Néopol France pour des fins de promotion touristique seulement.
- L'ADHÉRENT dégage, par les présentes, TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE, leur conseil d'administration, leurs dirigeants, employés et mandataires de toute responsabilité pour diffamation, d'atteinte à la vie privée et de tout motif de poursuite de quelque nature que ce soit et renonce à tous les droits de réclamations ou de dommages relativement aux photographies et enregistrements vidéo, à leur réalisation et à leur utilisation.
- Ce contrat ne peut être résilié unilatéralement par l'ADHÉRENT.
- Toute somme exigible aux termes du contrat est assujettie à toutes taxes (municipale, provinciale, fédérale) exigibles de temps à autre.
- **LA NULLITÉ ET L'INVALIDITÉ** de l'une des clauses du présent contrat n'ont nullement pour effet d'annuler le présent contrat qui devra alors être lu et interprété comme si ladite clause n'y était pas inscrite.
- L'engagement de chaque intervenant est limité au montant inscrit sur ce contrat et nul n'est responsable de la mauvaise créance d'un autre participant.
- Le présent contrat est sujet au respect et à l'exécution intégrale par les parties, des termes, conditions, charges et engagements généraux stipulés au recto et au verso des présentes.
- L'ADHÉRENT déclare et reconnaît avoir lu toutes et chacune de ces dispositions, s'y déclare lié, s'engage et s'oblige à s'y conformer en tout point.



SIGNATURE :

Signé à _____, le _____ 2019

Nom du signataire autorisé : _____

Signature : _____

Karine Gélinas pour Tourisme Mauricie

**Merci de nous retourner toutes les pages paraphées
(incluant l'annexe I en pages suivantes)**

AVANT LE 5 JUIN 2019

Tourisme Lanaudière
Jason Saunders
Courriel : saunder@lanaudiere.ca
Télécopieur : 450 834-8100

ANNEXE I

Conditions relatives aux options du plan

ACCUEIL JOURNALISTIQUE et de FAMILIARISATION

- L'ADHÉRENT facture les coûts à TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE selon les barèmes préétablis, accompagnée d'une note de crédit de 55 %.
- TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE remboursera à L'ADHÉRENT 45 % des coûts admissibles facturés, selon les barèmes établis.
- La boisson alcoolisée ne peut être réclamée.

BARÈMES DES DÉPENSES :

- Hébergement : 95 \$ par nuit, par chambre.
- Repas : 20 \$ petit-déjeuner; 30 \$ lunch; 54 \$ souper.
- Activités motorisées, par véhicule : 95 \$ pour 1 heure motoneige ou quad; 140 \$ pour 2 heures motoneige, quad ou ponton; 210 \$ pour une journée.
- Activités non-motorisées (équitation, activité d'interprétation, d'observation, etc.) : 65 \$ par personne.
- Traîneau à chiens : 90 \$ par personne pour 1 heure; 120 \$ par personne pour 2 heures; 150 \$ par personne pour $\frac{1}{2}$ journée.
- Spa nordique : 48 \$ par personne pour accès aux bains.

NOTE : Pour les blogueurs et influenceurs payés, le cachet et le transport seront honorés par l'ATR et DEC; les prestations devront être honorées gracieusement par les entreprises.

- TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE accompagne le journaliste, tour opérateur – grossiste – agence de voyages ou réceptif.
- Presse : TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE s'engage à fournir à L'ADHÉRENT les fiches médias et envoyer les articles, une fois qu'ils sont publiés.
- Réseau de distribution : ces tournées sont conçues en fonction des centres d'intérêt exprimés par le groupe. Maximum de 2-4/année.

PLACEMENTS MÉDIA

- Afin d'assurer un positionnement constant et cohérent de la région, les placements médias du plan de promotion internationale se feront à l'intérieur d'un concept travaillé par la firme définie par TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE.
- L'ADHÉRENT comprend que sa participation et sa visibilité se trouveront intégrées dans le concept retenu par TOURISME MAURICIE/TOURISME LANAUDIÈRE, selon son « format » (nombre de mots, photo ou logo) préétabli et qu'il pourra être amené à partager l'espace réservé avec d'autres adhérents.

